



Dossier de demande
d'autorisation
environnementale unique relatif
au projet d'extension des sites
de production agroalimentaire
LACTINOV Abbeville et
BABYDRINK (80)

Présentation non technique du projet-PJ n°7
(Pièce 02)

Octobre 2025

Ce dossier a été réalisé par :

ELCIMAI ENVIRONNEMENT

AMO2E – Agence de Caluire

23 Av. de Poumeyrol

69300 Caluire-et-Cuire

Tél : 04.37.45.29.30

Mail : lyon@elcimai.com

Référence : 1006432

Version	Date	Auteur	Date	Validation
V0 Prov.	30/06/2025	Stéphane VIDAL	28/08/2025	Ana SORIANO
V1	22/10/2025	Ana SORIANO		

Sommaire

CHAPITRE 1	PRESENTATION DE LA DEMANDE	5
1/ Contexte		5
2/ Identité du pétitionnaire		6
2.1/ Présentation du groupe LACT'UNION.....		6
2.2/ Présentation de la société LACTINOV ABBEVILLE		7
CHAPITRE 2	PRESENTATION DU SITE	9
1/ Localisation du projet		9
1.1/ Parcelles concernées et maitrise foncière.....		10
1.2/ PLU et zonage concerné		11
2/ Historique du site		12
3/ Descriptif des activités actuelles		15
3.1/ LACTINOV ABBEVILLE		15
3.2/ BABYDRINK		17
CHAPITRE 3	PRESENTATION DU PROJET	19
1/ Descriptif synthétique du projet d'extension		19
1.1/ Présentation générale des 2 phases d'extension		19
2/ Synthèse des surfaces du projet		22
3/ Gestion des eaux au niveau du site		23
3.1.1/ Rétention des eaux incendie		29
4/ Aménagement et exploitation du site		31
5/ Moyens de prévention et d'intervention interne	Erreur ! Signet non défini.	
5.1.1/ Besoins en eau d'extinction incendie	Erreur ! Signet non défini.	
5.1.2/ Ressources en Einc	Erreur ! Signet non défini.	
5.1.3/ Rétention des eaux incendie	Erreur ! Signet non défini.	
6/ Moyens de prévention et d'intervention interne		31
6.1.1/ Besoins en eau d'extinction incendie		33
6.1.2/ Ressources en Einc		33

Liste des figures

FIGURE 1 : ORGANIGRAMME DU GROUPE LACT'UNION AU 30 JUIN 2020.....	7
FIGURE 2 : PLAN DE SITUATION DES SITES LACTINOV ET BABYDRINK (GEOPORTAIL)	9
FIGURE 3 : PLAN CADASTRAL AU DROIT DU PROJET (SOURCE : ELCIMAI ENVIRONNEMENT).....	11
FIGURE 4 : EXTRAIT DU PLAN DE ZONAGE DU PLU DE LA COMMUNE D'ABBEVILLE (SOURCE : GEOPORTAIL URBANISME).....	12
FIGURE 5 : EVOLUTION DU SITE DEPUIS SA CREATION JUSQU'À 2020 (SOURCE : DOSSIER DDAEU SFPL 2014).....	13
FIGURE 6 : EVOLUTION DES TERRAINS ENTRE 1950 ET AUJOURD'HUI (SOURCE : IGN).....	13
FIGURE 7 : PROCESSUS DE CONDITIONNEMENT ASEPTIQUE (SOURCE : LACT'UNION).....	16
FIGURE 8 : PROCESSUS FABRICATION EN CONTINU DE BEURRE (SOURCE : LACT'UNION).....	17
FIGURE 9 : ORGANISATION ACTUELLE DU SITE (AVANT PROJET D'EXTENSION)	18
FIGURE 9 : PHASAGE ET PROCEDURES CONCERNEES PAR LE PROJET D'EXTENSION (SOURCE : PAC LIGNE 3.1 DECEMBRE 2024).....	21
FIGURE 31 : LOCALISATION DE LA NOUVELLE NOUE D'INFILTRATION SUR LE SITE DE LACTINOV24	
FIGURE 32 : SYNOPTIQUE DE PRINCIPE D'ASSAINISSEMENT LAA PROJETE (SOURCE : ELCIMAI INGENIERIE)	25
FIGURE 33 : ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES AU NIVEAU DU SITE LACTINOV PROJETE (SOURCE : ELCIMAI INGENIERIE)	26
FIGURE 34 : SYNOPTIQUE DE PRINCIPE D'ASSAINISSEMENT BBD PROJETE (SOURCE : ELCIMAI INGENIERIE)	27
FIGURE 35 : ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES AU NIVEAU DU SITE BABYDRINK PROJETE (SOURCE : ELCIMAI INGENIERIE)	28
FIGURE 40 : BASSIN DE RETENTION DE 1 600 M ³ EXISTANT A L'OUEST DU SITE	29
FIGURE 41 : BASSIN DE RETENTION DE 1 850 M ³ CREE A L'EST DU SITE.....	30
FIGURE 36 : IMPLANTATION DES MURS COUPE-FEU EXISTANT ET PROJET (LAA) ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
FIGURE 37 : IMPLANTATION DES MURS COUPE-FEU EXISTANT ET PROJET (BBD) ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
FIGURE 38 : LOCALISATION DES POTEAUX INCENDIE AU SEIN DU SITE LAA ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
FIGURE 39 : LOCALISATION DES POTEAUX INCENDIE AU SEIN DU SITE BABYDRINK ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
FIGURE 40 : BASSIN DE RETENTION DE 1 600 M ³ EXISTANT A L'OUEST DU SITE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
FIGURE 41 : BASSIN DE RETENTION DE 1 850 M ³ CREE A L'EST DU SITE .. ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
FIGURE 36 : IMPLANTATION DES MURS COUPE-FEU EXISTANT ET PROJET (LAA)	32
FIGURE 37 : IMPLANTATION DES MURS COUPE-FEU EXISTANT ET PROJET (BBD).....	32
FIGURE 38 : LOCALISATION DES POTEAUX INCENDIE AU SEIN DU SITE LAA	33
FIGURE 39 : LOCALISATION DES POTEAUX INCENDIE AU SEIN DU SITE BABYDRINK	34

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : COORDONNEES DU PETITIONNAIRE	6
TABLEAU 2 : BILAN DES MODIFICATIONS PARCELLAIRES CONCERNANT LE SITE DE LACTINOV (SOURCE : LACTINOV)	10
TABLEAU 3 : LISTE DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LACTNOV DEPUIS L'AP DU 23/01/2007 ..	14
TABLEAU 4 : BILAN DES SURFACES DU PROJET (SOURCE : ELCIMAI INGENIERIE).....	22

TABLEAU 5 : EVOLUTION DES SURFACES DE PLANCHER DU SITE (SOURCE : ELCIMAÏ INGENIERIE)
.....22

Chapitre 1 Présentation de la demande

1/ Contexte

Les sites de production Lactinov Abbeville (LAA) et Babydrink (BBD) à Abbeville (80) sont structurés autour de plusieurs activités : réception des matières premières, production UHT et fabrication de bouteilles, activité de beurrerie, préparation des recettes, puis embouteillage sur place ou transfert vers le site de Babydrink pour le conditionnement, et enfin expédition des palettes.

Les produits finis du site LAA sont actuellement stockés dans un bâtiment dédié, avec un transfert par galerie vers un magasin de stockage automatisé de grande hauteur et d'une capacité de 11 000 palettes.

Dans le cadre de sa stratégie industrielle à cinq ans, Lactinov anticipe pour ce site une saturation de ses capacités et oriente sa croissance vers les produits formulés (nutrition infantile, boissons formulées, etc.), en réponse à la baisse tendancielle de la consommation de lait blanc d'environ -3 % par an.

Bien que le volume global de lait collecté (135 millions de litres) reste stable, les produits élaborés nécessitent davantage d'espace de stockage. Contrairement au lait blanc, stocké sur de courtes durées, les produits formulés sont soumis à des procédures de contrôle qualité plus longues, entraînant des durées de stockage accrues.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet d'extension du site LAA, comprenant l'allongement d'environ un tiers de la longueur actuelle du magasin de stockage automatisé, ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment destiné au stockage des emballages. Une galerie de liaison double sens viendra optimiser les flux entre la production et les zones de stockage.

Par ailleurs, un développement complémentaire est prévu sur le site de Babydrink, afin d'y installer une capacité propre de préparation de recettes et un stockage de produits finis et d'emballages.

Dans le cadre de cette croissance, le projet prévoit également l'extension du pôle social et administratif avec la création d'un nouvel accueil, l'aménagement de bureaux supplémentaires, de vestiaires et la réorganisation du laboratoire existant. Parallèlement à l'évolution des capacités de stockage et des locaux sociaux, les utilités seront renforcées, au niveau de la production de froid sur l'ensemble du site, et avec l'ajout d'une chaudière et d'un système de sprinklage pour Babydrink. Enfin, le stationnement du personnel sera adapté grâce à l'agrandissement du parking.

La présente pièce n°1 décrit de façon détaillée le projet envisagé.

2/ Identité du pétitionnaire

Le site est exploité par la société LACTINOV pour son activité de mise en bouteille de lait UHT et de fabrication et conditionnement de beurre

Tableau 1 : Coordonnées du pétitionnaire

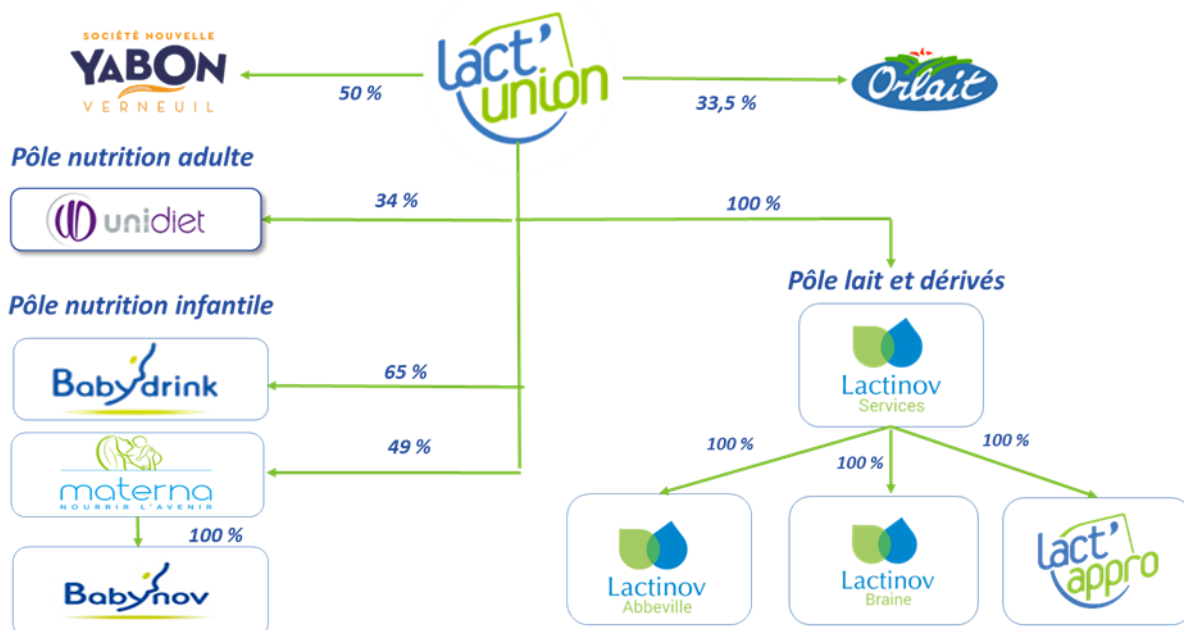
Raison sociale	LACTINOV ABBEVILLE
Adresse du siège social	ZI route de Vauchelles 80143 Abbeville
Téléphone	03 22 20 66 20
Forme juridique	Société par actions simplifiée à associé unique
Code A.P.E.	1051A
N° SIRET site	38258627900012
Adresse du site d'Exploitation	ZI route de Vauchelles 80143 Abbeville
Coordonnées Lambert 93	X : 618775,7 Y : 7001746,2
Nom et qualité de la personne en charge du dossier	Pascal MAILLY Directeur industriel

2.1/ Présentation du groupe LACT'UNION

En juin 2013, les Coopératives VPM et Coop'Alliance ont décidé de fusionner et ont donné naissance à une nouvelle coopérative dénommée LACT'UNION. Cette fusion est l'aboutissement d'un processus de convergence conduit par les conseils d'administrations des deux coopératives.

LACT'UNION regroupe aujourd'hui 600 Associés Coopérateurs, 375 points de collecte répartis dans les départements de l'Aisne, de la Marne, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise, du Loiret et de l'Yonne, pour un volume collecté de plus de 230 millions de litres de lait par an.

Figure 1 : Organigramme du groupe LACT'UNION au 30 juin 2020



Le Groupe LACT'UNION assure l'ensemble de la gestion de la Coopérative et de ses filiales majoritaires, les sites industriels LACTINOV Abbeville, LACTINOV Braine, BABYDRINK, la société de négoce d'aliments bétail et de fournitures agricoles Lact'Appro, et les activités siège/back office de LACTINOV Services.

Cet ensemble est structuré autour de 3 pôles :

- Un pôle lait de consommation et dérivés, détenu via la Holding commune LACTINOV SERVICES créé en 2011, l'offre commerciale en lait UHT (Ultra Haute Température) étant mutualisée au sein de la Société ORLAIT.
- Un pôle infantile construit autour des sociétés BABYDRINK et MATERNA.
- Un pôle diététique constitué par la société commerciale UNIDIET.

La société LACTINOV SERVICES détient les outils industriels de transformation LACTINOV ABBEVILLE (ancienne dénomination **SFPL**-Société Flandres Picardie Lait) et LACTINOV BRAINE (ancienne dénomination **Unilep**), sociétés spécialisées dans la commercialisation de lait de consommation et ses dérivés, ainsi que dans la transformation de la matière grasse industrielle.

2.2/ Présentation de la société LACTINOV ABBEVILLE

Créée en 1992, la Société LACTINOV ABBEVILLE (LAA) est située à Abbeville dans le département de la Somme. Elle fonctionne 24h/24, 365 jours par an et a réalisé un chiffre d'affaires annuel en 2019 de l'ordre de 185 M€ HT.

Chapitre 1 Présentation de la demande

Le site de production est spécialisé dans la transformation et la commercialisation de produits laitiers et ses dérivés.

- LAA produit et fabrique, sous process aseptique, des bouteilles, multicouches et multiformats, de lait conventionnel, de lait infantile, de lait biologique, de crème culinaire.
- LAA opère également dans le domaine de la matière grasse laitière et traite de la crème vrac, du beurre standard et du beurre biologique.

Les principales activités de LAA sont détaillées au sein du Chapitre 2 3/Descriptif des activités actuelles.

Chapitre 2 Présentation du site

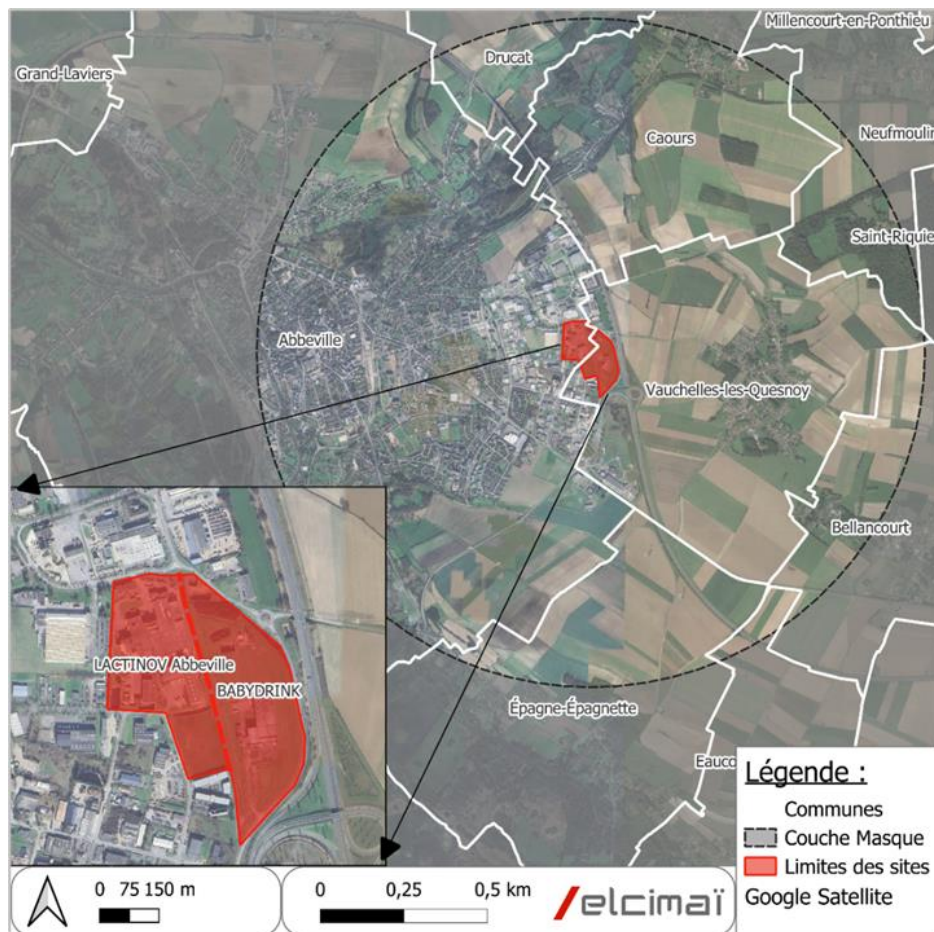
1/ Localisation du projet

L'installation LACTINOV Abbeville est localisée sur la commune d'Abbeville et pour partie sur la commune de Vauchelles-les-Quesnoy, dans le département de la Somme (80). Elle occupe une surface totale de 8,9 ha.

De son côté, l'installation BABYDRINK, située à l'est de la précédente, est localisée sur la commune de Vauchelles-les-Quesnoy, toujours dans le département de la Somme (80). Le site de BABYDRINK occupe une surface totale 10,2 ha.

Les 2 installations constituent maintenant une **seule entité administrative**, incluant **2 unités de production indépendantes**, sur une même unité foncière.

Figure 2 : Plan de situation des sites Lactinov et Babydrink (Géoportail)



Le plan réglementaire à l'échelle 1/25 000^{ème} est présenté en pièce 11. Il présente également le rayon d'affichage de 3 km autour du site.

1.1/ Parcelles concernées et maîtrise foncière

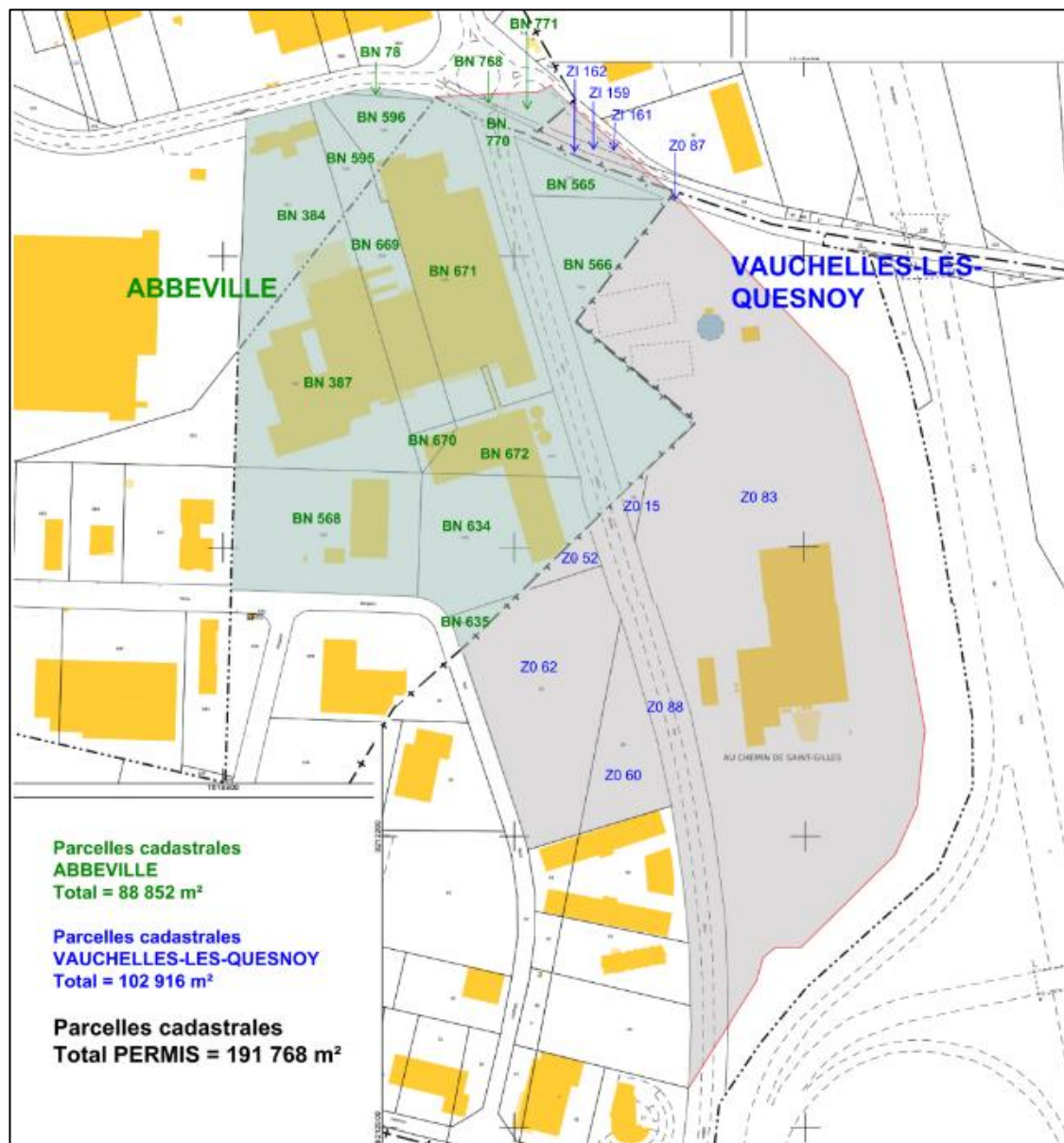
L'ensemble de parcelles concernées par le site est listé ci-dessous. La justification de leur maîtrise foncière est jointe en pièce n°3 du dossier.

*Tableau 2 : Bilan des modifications parcellaires concernant le site de LACTINOV
(Source : LACTINOV)*

Préfixe	Section	Feuille	N° parcelle	Commune ou lieu-dit	Code postal	Surface parcelle (m²)
0	ZI	1	15	Vauchelles	80132	394
0	ZO	1	52	Vauchelles	80132	847
0	ZO	1	60	Vauchelles	80132	4626
0	ZO	1	62	Vauchelles	80132	13428
0	BN	1	78	Abbeville	80100	210
0	ZO	1	83	Vauchelles	80132	71696
0	ZO	1	87	Vauchelles	80132	32
0	ZO	1	88	Vauchelles	80132	10217
0	ZI	1	159	Vauchelles	80132	436
0	ZI	1	161	Vauchelles	80132	720
0	ZI	1	162	Vauchelles	80132	520
0	BN	1	384	Abbeville	80100	7304
0	BN	1	387	Abbeville	80100	14081
0	BN	1	565	Abbeville	80100	1824
0	BN	1	566	Abbeville	80100	8322
0	BN	1	568	Abbeville	80100	10776
0	BN	1	595	Abbeville	80100	1498
0	BN	1	596	Abbeville	80100	2150
0	BN	1	634	Abbeville	80100	8709
0	BN	1	635	Abbeville	80100	653
0	BN	1	669	Abbeville	80100	5477
0	BN	1	670	Abbeville	80100	503
0	BN	1	671	Abbeville	80100	14096
0	BN	1	672	Abbeville	80100	4232
0	BN	1	768	Abbeville	80100	186
0	BN	1	770	Abbeville	80100	8028
0	BN	1	771	Abbeville	80100	803

Le plan suivant localise l'ensemble des parcelles cadastrales concernées par les 2 installations :

Figure 3 : Plan cadastral au droit du projet (Source : Elcimaï Environnement)



1.2/ PLU et zonage concerné

La communauté d'agglomération de la Baie de Somme élabore actuellement un PLUi, dont l'objectif est de définir le projet de développement de l'intercommunalité sur les 10 prochaines années et de régir le droit du sol.

Dans l'attente de l'approbation du Plan d'Urbanisme Intercommunale (PLU-I), l'installation est concernée, pour la partie du site comprise sur la commune d'Abbeville, par le PLU de la commune d'Abbeville, approuvé le 30 juin 2016 et dont la dernière modification (n°5) a été approuvée le 24 avril 2024. Situé en **secteur UE du PLU dédié aux zones urbanisables**, le règlement de cette zone s'applique.

place d'une station de prétraitement des effluents et des cellules de stockage de bouteilles supplémentaires.

Le site a été régulièrement modernisé pour soutenir l'augmentation de la production, notamment avec l'ajout de lignes de conditionnement, d'ateliers de recherche et des stockages automatisés en grande hauteur.

Figure 5 : Evolution du site depuis sa création jusqu'à 2020 (Source : Dossier DDAEU SFPL 2014)

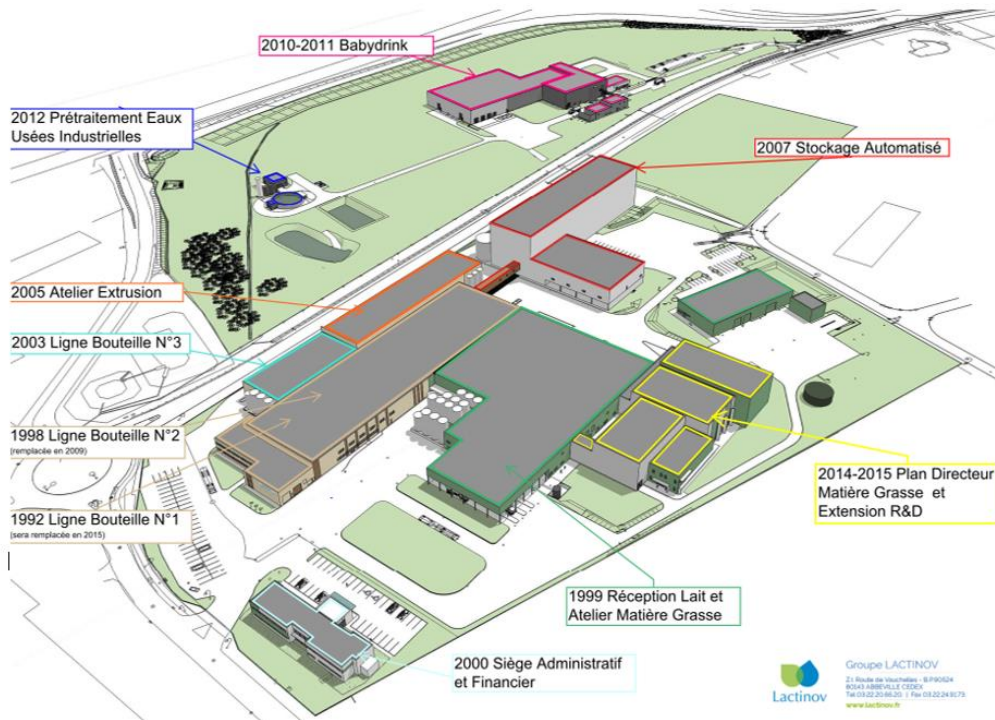


Figure 6 : Evolution des terrains entre 1950 et aujourd'hui (Source : IGN)



Les installations de la société LACTINOV (LAA) à Abbeville sont régulièrement autorisées au titre de l'arrêté préfectoral du 23 janvier 2007, pour la rubrique 3643, et par arrêtés complémentaires successifs dont l'historique est rappelé ci-après :

Tableau 3 : Liste des actes administratifs de LACTNOV depuis l'AP du 23/01/2007

Date	Objet
Arrêté préfectoral du 23/01/2007	Arrêté préfectoral d'exploitation d'une unité de réception, traitement et stockage de lait, d'unités de transformation de polymères, d'installations de stockage en entrepôt, d'installations de compression d'air et de réfrigération ainsi que tours aéroréfrigérantes.
APC du 29/03/2007	Arrêté préfectoral « sécheresse »
APC du 31/12/2008	Arrêté préfectoral pour réalisation d'un bilan de fonctionnement décennal.
AP du 05/10/2009	Arrêté préfectoral pour mise en œuvre un programme de surveillance des rejets d'eau résiduaires dans le cadre de l'action nationale RSDE.
APC du 07/03/2011	Arrêté préfectoral complémentaire pour une exploitation fondée sur les meilleurs techniques disponibles (MTD) telles que définies par la directive IPPC.
Certificat du 11/06/2015	Certificat d'antériorité pour l'exploitation du site situé sur la commune d'Abbeville
APC du 21/10/2024	Arrêté préfectoral complémentaire complétant les prescriptions applicables au site en matière de surveillance des sols et des eaux
APC du 18 août 2025	Arrêté préfectoral complémentaire portant prescriptions complémentaires suite au dépôt du dernier dossier de porter-à-connaissance en date du 3 janvier 2025.

Il convient de noter que le porter-à-connaissance déposé en 2020 a entraîné **l'analyse des conclusions sur les meilleures techniques disponibles (MTD)** relatives au secteur de l'agroalimentaire (BREF FDM – Food, Drink & Milk) parues au sein de la décision d'exécution (UE) 2019/31 de la commission du 12 novembre 2019, ainsi que **la mise à jour du programme de surveillance des rejets aqueux de l'installation**, au regard de l'arrêté d'août 2017.

Par ailleurs, une demande de bénéfice de l'antériorité concernant l'évolution de la réglementation relative à l'acide nitrique (HNO₃) a été adressée au préfet le 30 juin 2021, accompagnée d'un porter-à-connaissance décrivant les modifications envisagées concernant les stockages d'acide nitrique sur le site d'Abbeville. Ces éléments ont conduit à l'édition d'un premier arrêté préfectoral complémentaire (APC) en date du 21 octobre 2024.

Enfin, un dernier porter-à-connaissance a été déposé en décembre 2024, relatif à la construction de la nouvelle ligne de conditionnement 3.1 sur le site de LACTINOV

Abbeville, pour remplacer l'ancienne ligne 3, datant de 2003. Consécutivement, un nouvel APC a été pris le 18 août 2025 afin de tenir compte des éléments récemment transmis. Il est joint en Annexe 1 de la Description technique et administrative du projet (P01, soit PJ46 du CERFA).

3/ Descriptif des activités actuelles

3.1/ LACTINOV ABBEVILLE

Créé en 1992, LACTINOV Abbeville est spécialisé dans la production et le conditionnement aseptique en bouteilles de produits laitiers.

Le site est équipé de son propre atelier d'extrusion – soufflage de fabrication de bouteilles PEHD. Ce site de production opère également dans le domaine de la matière grasse laitière en la transformant sous différents types de beurre destinés à l'industrie de seconde transformation ainsi qu'au consommateur final (beurre en plaquettes).

Les principales activités de LAA sont :

- La réception, le prétraitement et le stockage de lait,
- Le conditionnement aseptique UHT (lait de consommation et dérivés),
- La préparation de recettes,
- La transformation de matière grasse.

Parallèlement à ses activités de transformation du lait, LAA assure la fabrication des contenants (extrusion de bouteilles en plastique) et le stockage des produits laitiers avant expédition vers la grande distribution :

- Réception et stockage de granules de PEHD,
- Extrusion des bouteilles en PEHD,
- Transport pneumatique des bouteilles et stockage,
- Stockage des produits finis dans un magasin automatisé de grande hauteur.

Le bâtiment REP regroupe la réception, l'écémage et la pasteurisation du lait.

Atelier de Conditionnement Aseptique UHT (lait de consommation et dérivés) :

- Potentiel de 180 000 000 de bouteilles/an,
- 3 lignes d'embouteillage : 54 000 bouteilles/heure environ, dont :
 - une ligne de conditionnement aseptique 1 litre (18 000 b/h) ;
 - deux lignes de conditionnement aseptique multiformats (1 L, 500 ml, 250 ml, 200 ml) à une cadence de 18 000 bouteilles/h chacune ;
- Capacité de stockage en palettes : 11 080 palettes dans un magasin de grande hauteur.

Les principales installations de l'entité LACTINOV sont :

- L'unité de traitement du lait (Réception / Ecémage / Pasteurisation : REP) ;
- La cuverie REP ;
- La beurrerie ;

- La zone de production et conditionnement de lait et de crème ;
- L'atelier extrusion ;
- Le laboratoire ;
- La zone de stockage des consommables UHT ;
- La zone de stockage des consommables, ingrédients et produits frais ;
- Le Magasin Grande Hauteur (MGH) ;
- Le NEP (nettoyage en place) ;
- L'atelier R&D ;
- Le local de charge ;
- La production de froid NH3 ;
- Une station de carburant.

Figure 7 : Processus de conditionnement aseptique (Source : LACT'UNION)

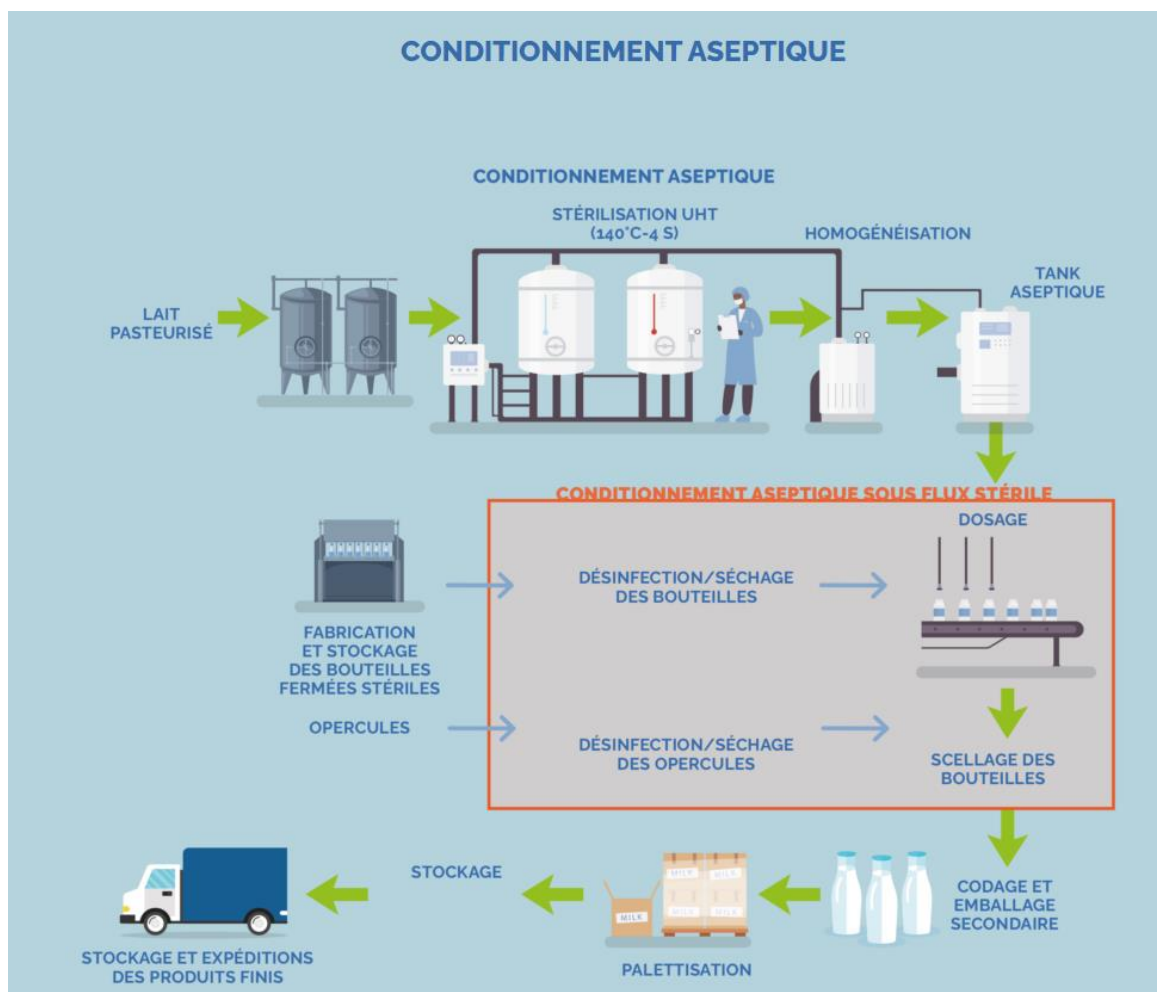
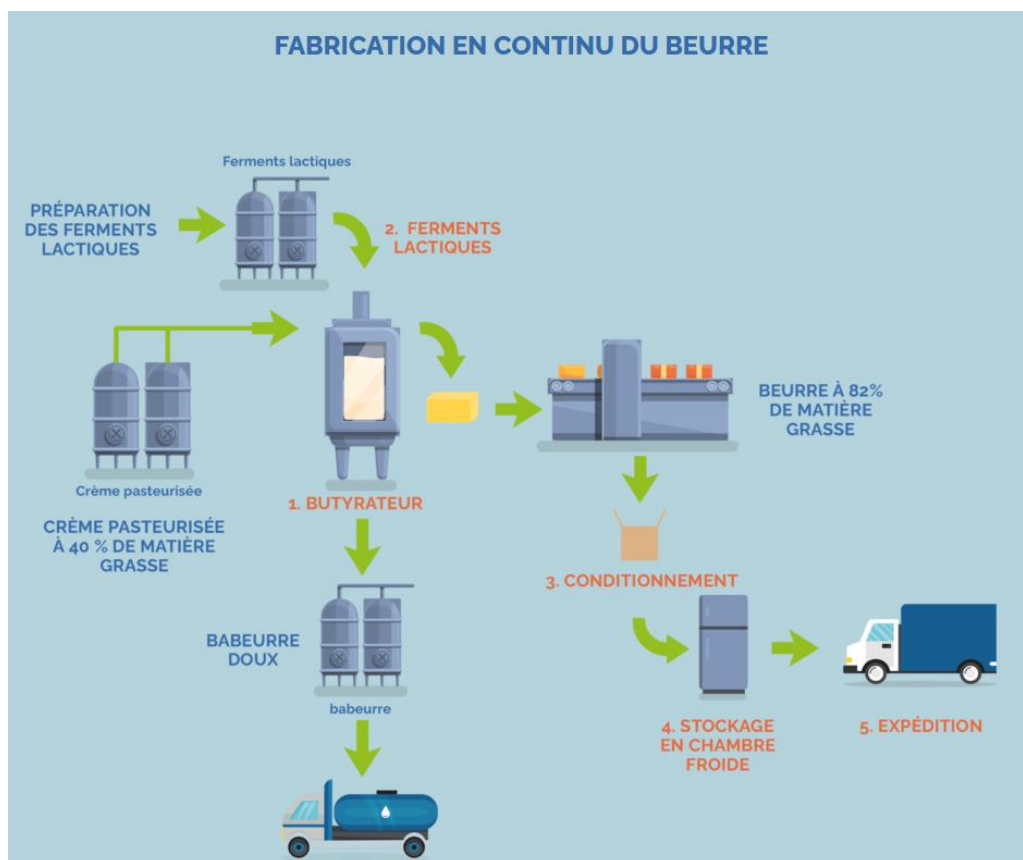


Figure 8 : Processus fabrication en continu de beurre (Source : LACT'UNION)



3.2/ BABYDRINK

Les activités qui sont développées au sein du site BABYDRINK sont similaires à celles de LACTINOV ABBEVILLE.

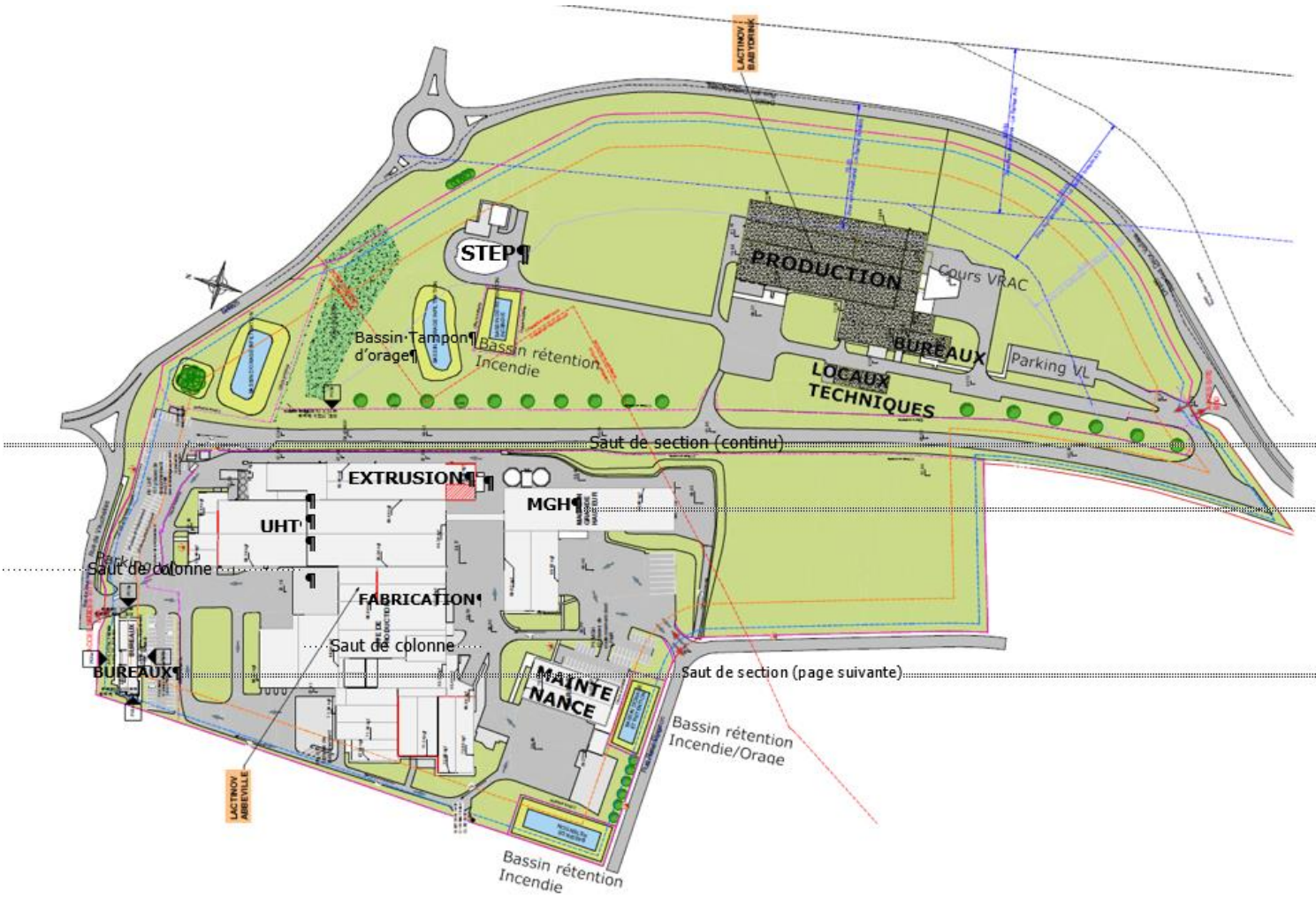
Le site BABYDRINK est spécialisé dans le traitement de laits formulés et infantiles. Les activités qui y sont développées sont :

- La réception du lait,
- La stérilisation du lait,
- La fabrication des bouteilles,
- L'embouteillage,
- La pose d'une capsule,
- Le surbouchage,
- L'étiquetage,
- Le regroupement par packs de différentes unités,
- La palettisation,
- Le filmage ou houssage,
- Le stockage de produits finis.

Le projet va développer le site pour ajouter plus de d'espaces de stockage et créer un nouvel atelier de recettes.

Le schéma en page suivante présente l'organisation actuelle du site, avant le projet d'extension.

Figure 9: Organisation actuelle du site (avant projet d'extension)



Chapitre 3 Présentation du projet

1/ Descriptif synthétique du projet d'extension

1.1/ Présentation générale des 2 phases d'extension

La phase 1 du projet d'extension a été traitée dans le PAC de décembre 2024, concernant uniquement le site LACTINOV d'Abbeville.

- Remplacement de la ligne de production 3.0 par la nouvelle ligne 3.1 ;
- Extension en hauteur avec la création d'un nouvel étage (R+2) du bâtiment administratif sur environ 600 m² ;
- Création d'une terrasse en R+1, attenante à la salle de pause du personnel sur environ 50 m² ;
- Création d'un bassin de rétention des eaux d'incendie dimensionné pour les phases 1 et 2 du projet ;
- Principe de voiries inchangé : maintien de la circulation PL à sens unique autour des bâtiments de conditionnement et extrusion au même niveau que l'actuel ;
- Réaménagement des espaces verts autour des bassins et de la voirie périphérique : conservation du nombre d'arbres et arbustes existants.

La phase 2 d'extension du site est traitée dans le présent dossier, elle concerne plusieurs modifications des sites :

LACTINOV :

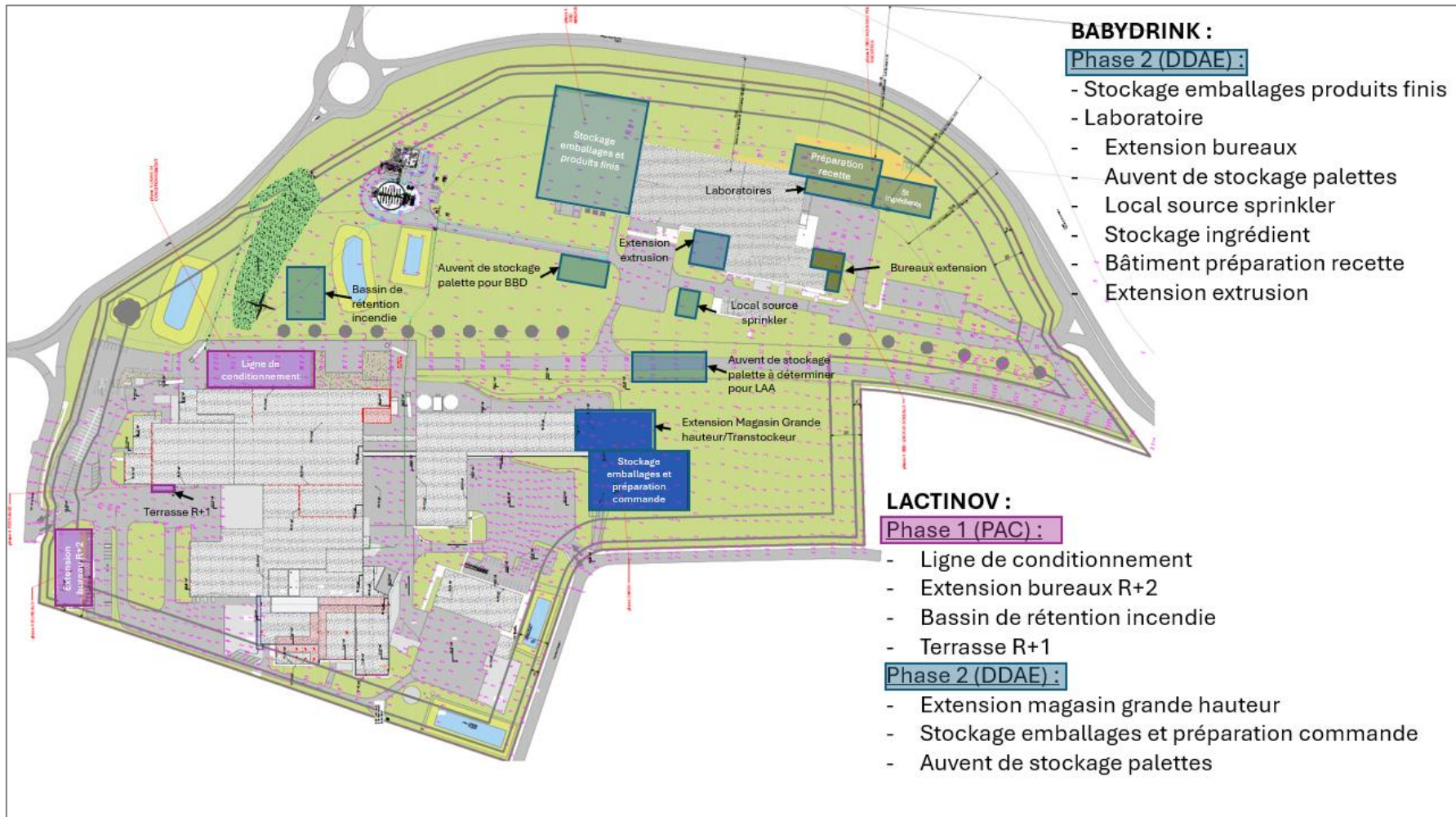
- Extension du magasin grande hauteur ;
- Création d'une zone de stockage d'emballages et de préparation de commandes ;
- Création d'un auvent de stockage de palettes ;
- Principe de voiries inchangé : maintien de la circulation de secours autour du magasin grande hauteur et du stockage d'emballages ;

BABYDRINK :

- Création d'un atelier de préparation recettes et de son stockage ingrédients ;
- Création d'une zone de stockage d'emballages et de produits finis ;
- Création d'un nouveau laboratoire, l'ancien étant réaménagé en locaux sociaux ;
- Extension des bureaux et locaux sociaux ;
- Extension de l'atelier extrusion ;
- Création d'un auvent de stockage de palettes ;
- Sprinklage du site ;
- Création d'une voirie « pompiers » autour du site ;
- Utilisation du bassin de rétention incendie (créé en phase 1 du projet d'extension), pour la gestion des eaux incendies des extensions projetées (voir synoptique correspondant) ;

- Création d'une nouvelle cour pour les camions, face au bâtiment de stockage d'emballages et produits finis ;
- Création d'une rampe Poids Lourds pour l'accès au quai du bâtiment de stockage des Matières Premières ;
- Agrandissement du parking pour le personnel.

Figure 10 : Phasage et procédures concernées par le projet d'extension (Source : PAC Ligne 3.1 décembre 2024)



2/ Synthèse des surfaces du projet

Le détail des surfaces du projet pour les 2 sites est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : Bilan des surfaces du projet (Source : Elcimai Ingénierie)

Surfaces terrain = 191 767,90m²

Surfaces d'emprises totales	Abbeville	Vauchelles
Bâtiments existants	31 269,18	7 862,20
Bâtiments projets 2025	1 559,66	13 114,74
Allée piétonne	1 325,89	318,37
Bassins	4 921,24	2 651,29
Dallage extérieur	1 848,26	558,64
Dallage projet + bache incendie	-	1 063,19
Stabilisé + graviers	2 156,98	5 549,97
Evergreen	1 047,39	710,69
Voirie PL	22 087,99	13 473,12
Voirie VL	5 269,37	2 238,17
Step	-	557,69
Espaces verts	20 670,81	51 513,06
Total aménagement extérieur	92 156,77	99 611,13
Total surfaces extérieures	191 768 m²	

Tableau 5 : Evolution des surfaces de plancher du site (Source : Elcimai Ingénierie)

Surfaces SDP après projet :

SURFACES SDP				
		LACTINOV	BABYDRINK	TOTAL
ABBEVILLE	Existant	27 052,00	-	27 052,00
	Permis 2024	2 150,00	-	2 150,00
	Permis projet 2025	1 289,56		1 289,56
	Total	30 491,56	-	30 491,56
VAUCHELLES	Existant	-	7 512,00	7 512,00
	Permis 2024	-	-	-
	Permis projet 2025	4 446,43	8 390,29	12 836,72
	Total	4 446,43	15 902,29	20 348,72
Surfaces totales existantes				36 714,00
Surfaces totales permis 2025				14 126,28
Surfaces totales bâtiments LACTINOV+BABYDRINK				50 840,28

3/ Gestion des eaux au niveau du site

Le réseau d'assainissement du site étendu restera de type séparatif et gravitaire.

Il comprend 4 types de réseaux distincts :

- Eaux pluviales (EP) regroupant les Eaux Pluviales Toitures (EPT) et Eaux Pluviales Voiries (EPV),
- Eaux d'Extinction Incendie (EUInc),
- Eaux Usées Industrielles (EUInd),
- Eaux usées/vannes (EU/EV).

Le réseau d'assainissement sera raccordé aux bassins suivants :

- Un bassin d'orage d'infiltration agrandi -en phase 1- à 1500 m³ sur le site de BABYDRINK ;
- Un bassin de rétention incendie étanche d'un volume utile de 1000 m³ (à côté de la STEP) sur le site de BABYDRINK ;
- Un bassin de rétention incendie étanche d'un volume utile de 1850 m³ sur le site de BABYDRINK, recueillant les eaux d'incendie du nouveau bâtiment L31 (cf. PAC décembre 2024) ainsi que les volumes prévisionnels associés à l'extension du site de Babydrink.
- 2 bassins de rétention incendie étanches de 1600 m³ et 350 m³ au sud-ouest du site de LACTINOV.

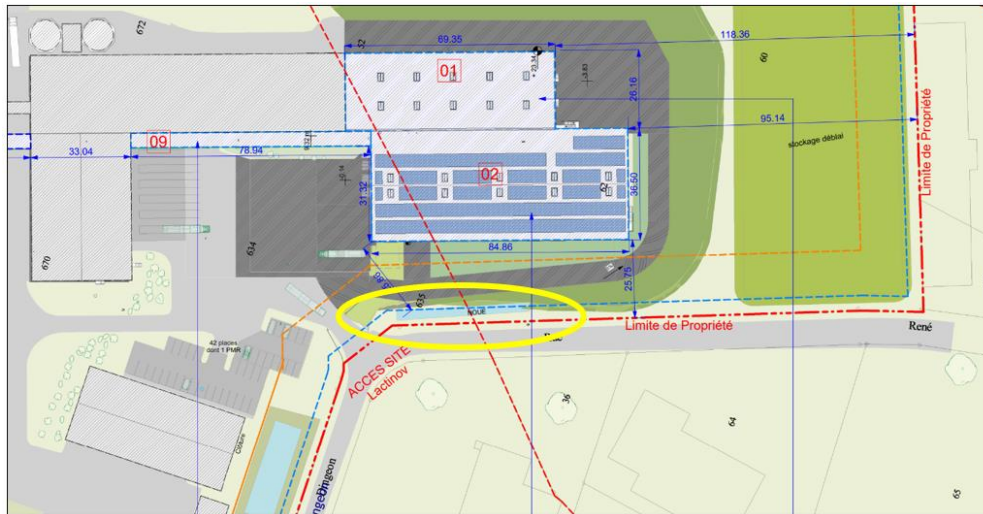
Il convient de noter la présence de deux bassins de gestion des eaux pluviales situés au nord du site, historiquement implantés par la commune pour la collecte des eaux pluviales du secteur. À la suite de la fusion administrative des sites LACTINOV Abbeville et Babydrink en 2020, la société LACTINOV Abbeville a acquis la maîtrise foncière de ces parcelles, en s'engageant à maintenir les dispositifs en état de fonctionnement.

Le site dispose de 4 rejets au réseau public équipés d'une vanne d'arrêt chacun assurant ainsi le confinement des eaux usées d'extinction incendie du site collectées et confinées dans les 4 bassins étanches.

Le projet n'induit pas de modifications majeures sur le volet assainissement. Les volumes de rétention incendie supplémentaires liés à l'activité de Babydrink sont intégrés dans le dimensionnement des nouveaux bassins. Concernant le site de LACTINOV Abbeville, le magasin grande hauteur dispose de sa propre solution autonome de rétention incendie (la rétention du volume nécessaire pourra être obtenue grâce à un mur de rétention de 0,83 m de hauteur au minimum), tandis que le magasin d'emballages sera raccordé au réseau existant.

Enfin, une noue périphérique de 132 m² (volume de tampon d'orage de 143 m³) sera prévue le long du bâtiment emballages du site LACTINOV pour infiltrer les eaux de l'extension. La figure suivante repère sa localisation.

Figure 11 : Localisation de la nouvelle noue d'infiltration sur le site de LACTINOV



Les figures suivantes présentent le schéma de principe du réseau associées aux sites étendus :

Figure 12 : Synoptique de principe d'assainissement LAA projeté (Source : Elcimaï Ingénierie)

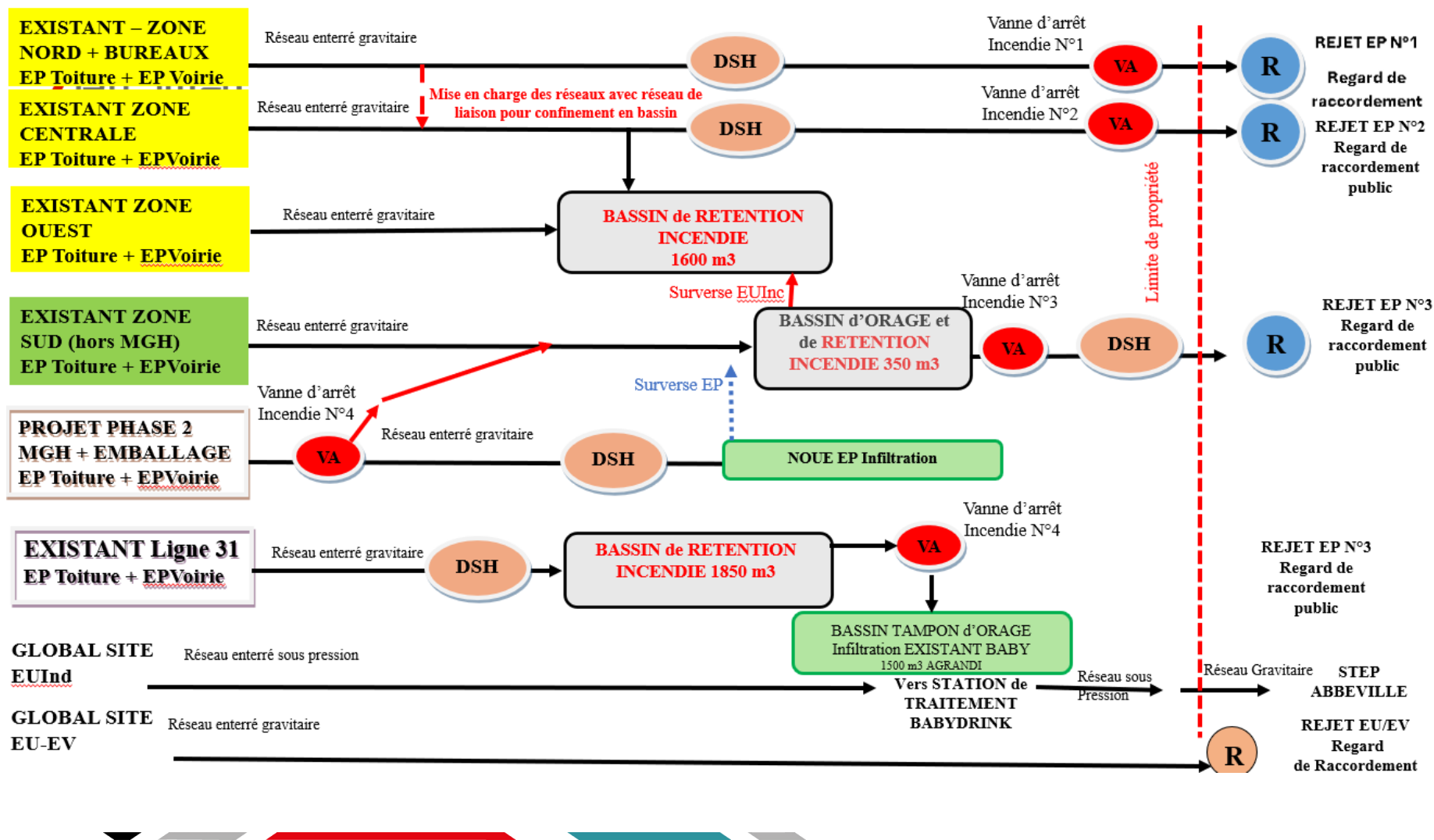


Figure 13 : Zonage d'assainissement des eaux pluviales au niveau du site LACTINOV projeté (Source : ELCIMAI Ingénierie)

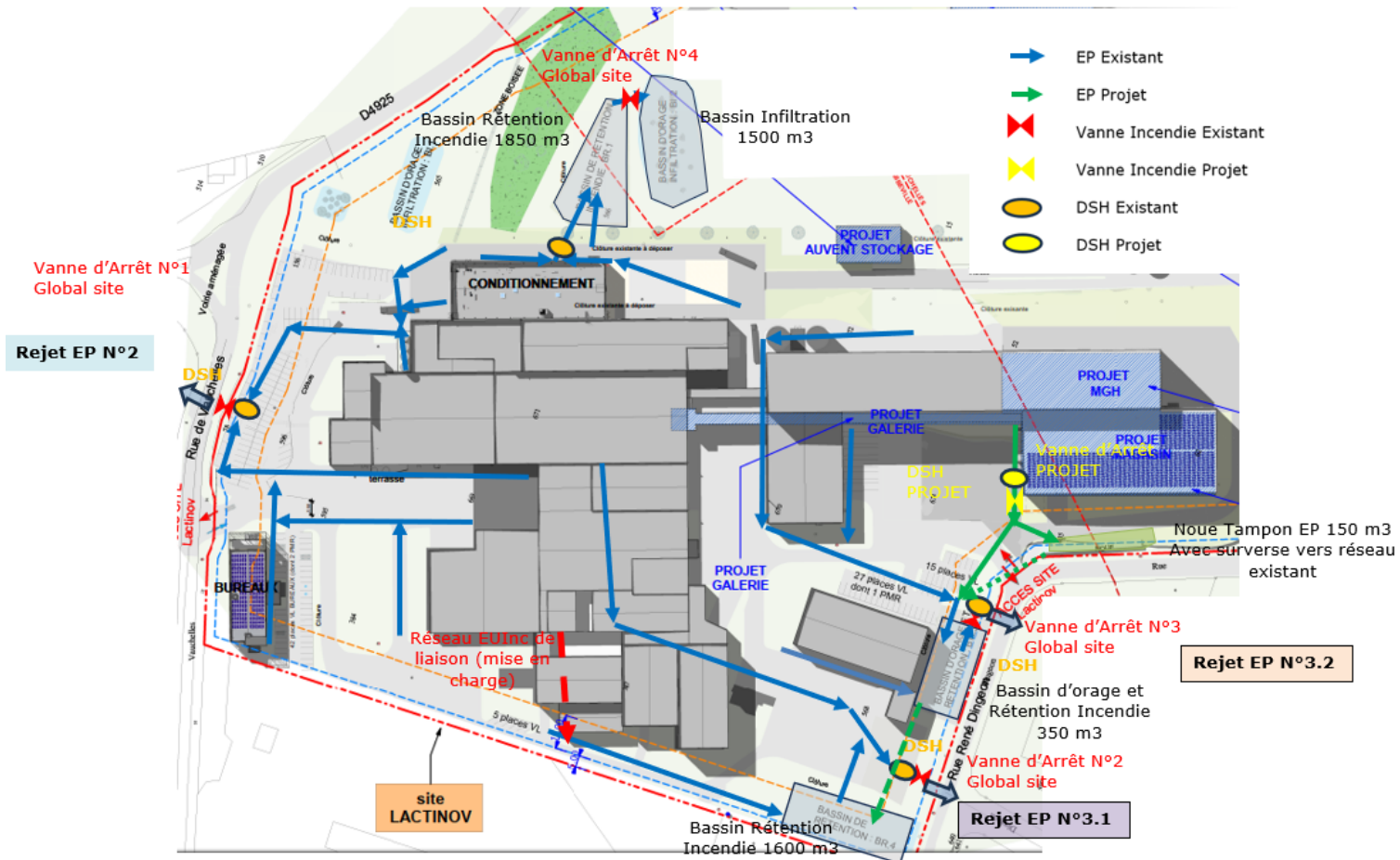


Figure 14 : Synoptique de principe d'assainissement BBD projeté (Source : Elcimaï Ingénierie)

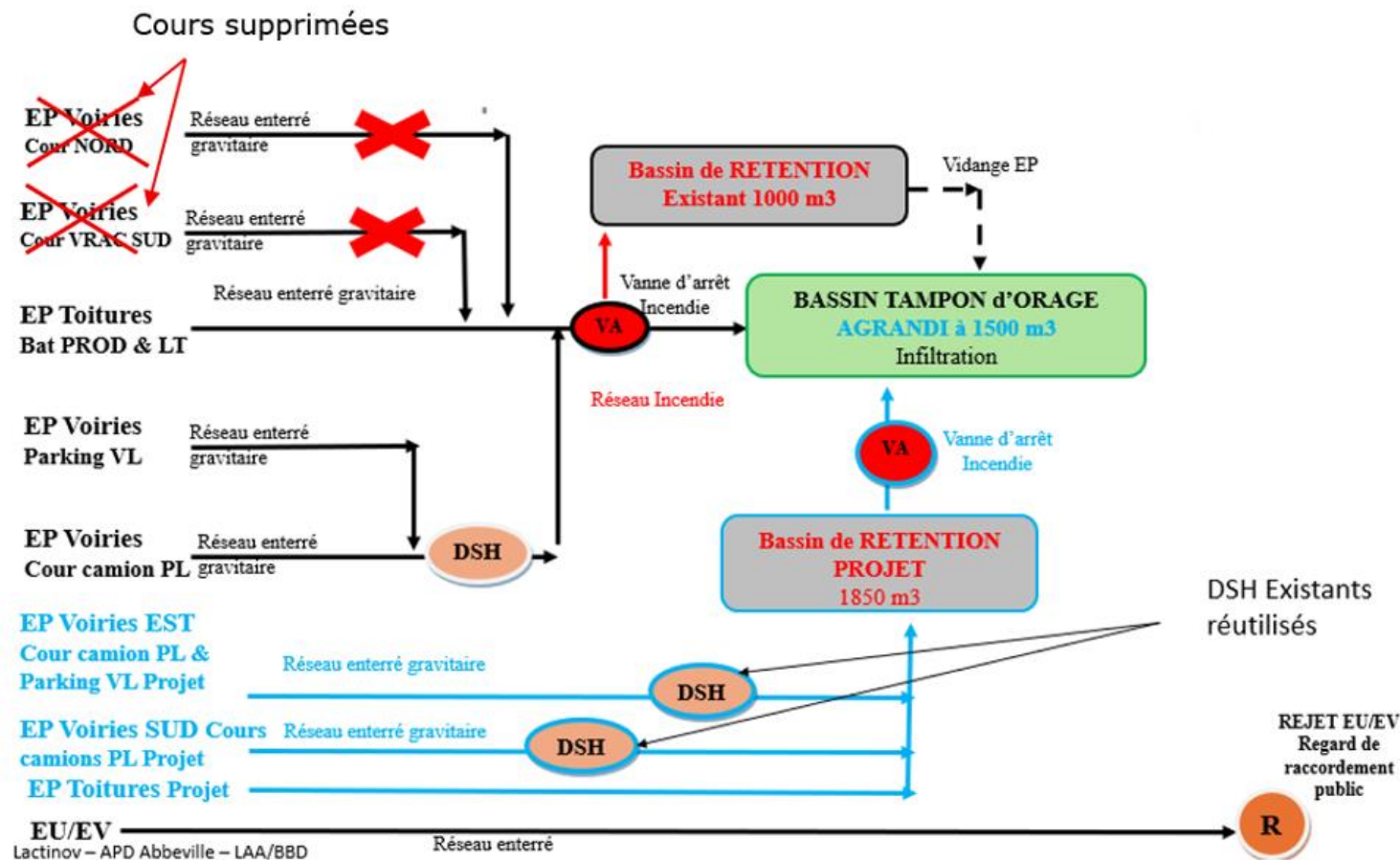
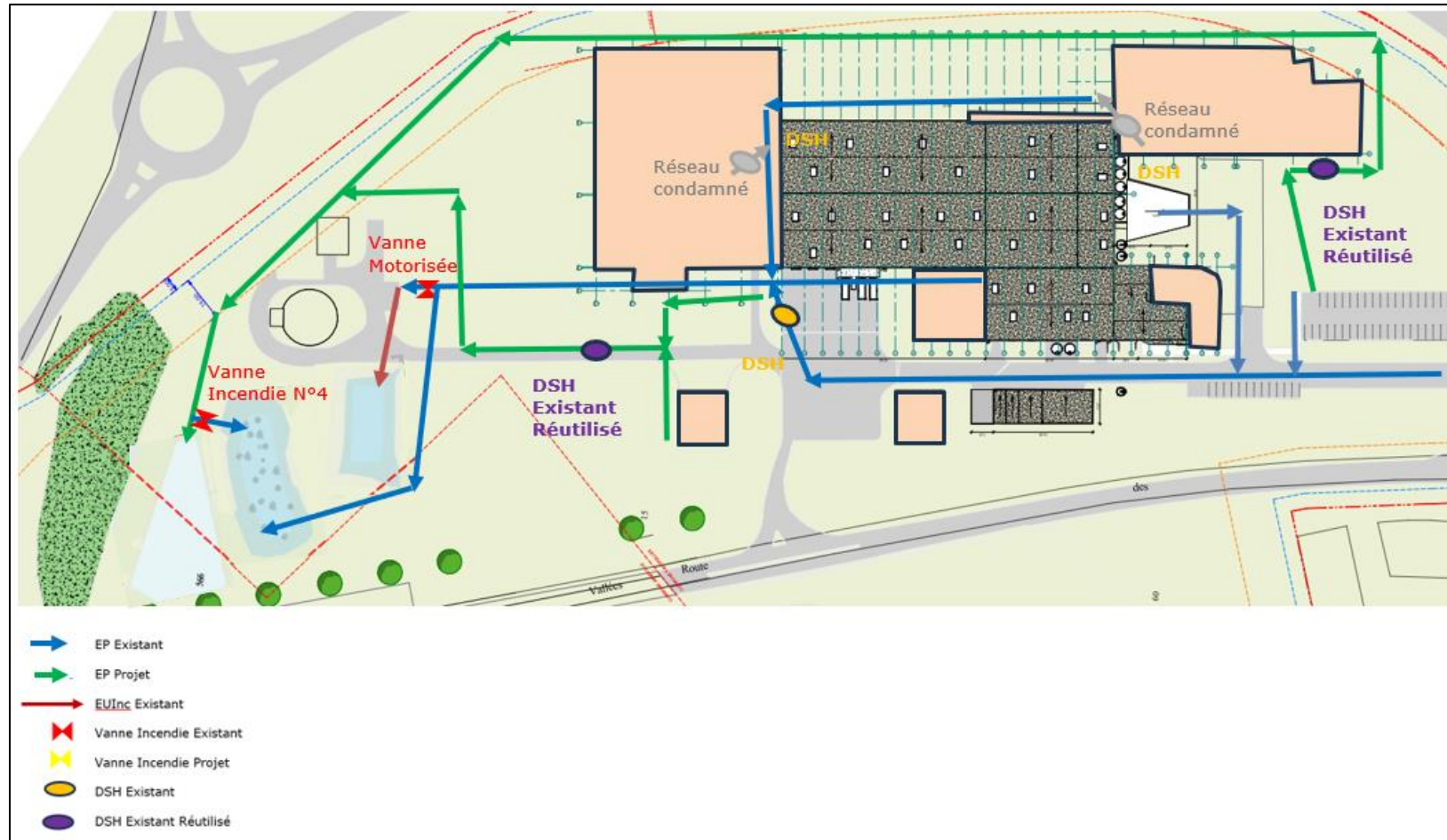


Figure 15 : Zonage d'assainissement des eaux pluviales au niveau du site BABYDRINK projeté (Source : ELCIMAI Ingénierie)



3.1.1/ Rétention des eaux incendie

LACTINOV

Le **volume total à confiner en cas de sinistre au sein du bâtiment de stockage emballages**, conformément au modèle D9A, est **estimé à 1 600 m³**.

Le détail des calculs est présenté au sein de l'étude des dangers jointe en pièce n°6.

Pour répondre au besoin de confinement du projet magasin emballage, la rétention des eaux d'extinction incendie sera assuré par un bassin étanche existant, dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Caractéristiques du bassin de confinement à l'ouest du site LAA:

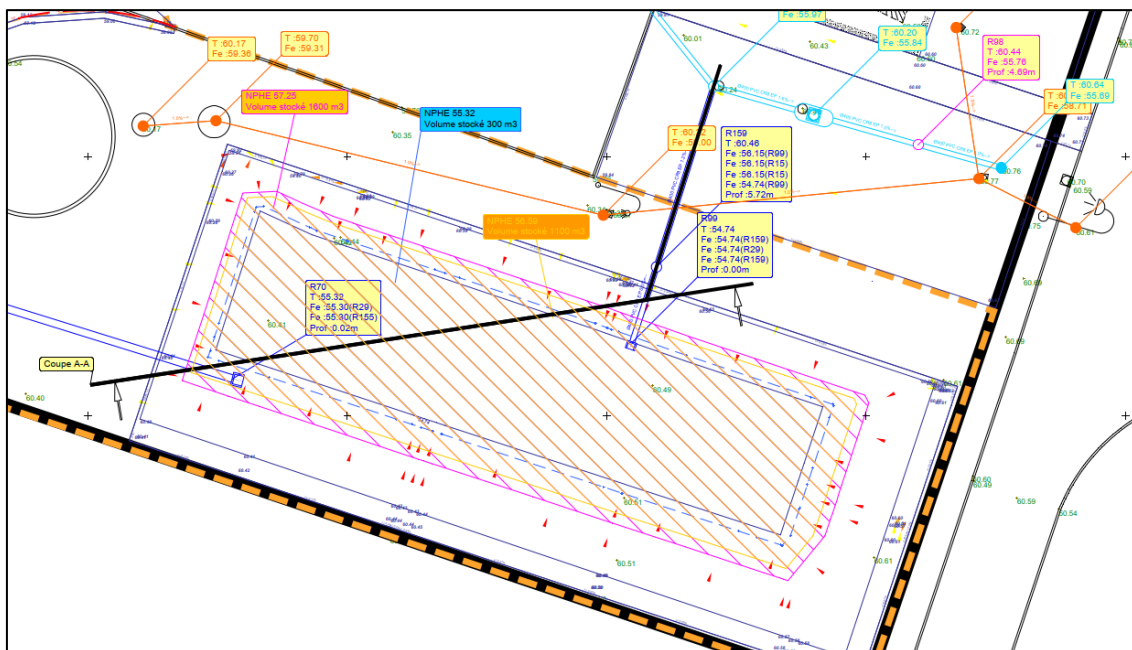
Niveau dallage fini Magasin Emballage = 61.20 NGF

Volume utile = 1600 m³

NPHE Bassin = 57.25 NGF

Niveau fond de bassin = 55.35 NGF

Figure 16 : Bassin de rétention de 1 600 m³ existant à l'ouest du site



Un raccordement entre les bassins de 350 m³ et le bassin de 1 600 m³ existant à l'ouest est prévu au cours de ce projet pour permettre le stockage des eaux incendies du magasin emballage, de la zone de préparation de commandes et de la cour camion.

Principe de rétention autonome du bâtiment MGH

Comme pour l'installation actuelle, les eaux d'extinction d'incendie du MGH seront confinées à l'intérieur du bâtiment. Le muret de rétention en place, d'une hauteur

Chapitre 3 Présentation du projet

d'un mètre, assure cette fonction. Le calcul réalisé selon la méthode D9A intègre à la fois le MGH existant et son extension projetée, et conduit à un besoin de rétention de 3 545 m³.

La hauteur de rétention nécessaire est estimée donc à 83 cm, alors que le mur de rétention prévu présente une hauteur d'un mètre.

Un muret périphérique, implanté au pied de l'entrepôt, est prolongé sur la zone d'extension. Il assure ainsi une rétention autonome d'un volume total de 4 500 m³ (lait et eaux d'extinction).

Le principe de rétention de la zone de préparation de commandes et de la cour camion reste inchangé : les quais ne constituent pas une zone de rétention. Les eaux d'extinction collectées sur ces surfaces seront acheminées, via le réseau d'eaux pluviales, vers le bassin de rétention de 350 m³.

BABYDRINK

Le calcul des volumes à retenir a sein du futur site Babydrink conduit à un besoin de rétention de 1 824 m³.

Pour assurer ce confinement, un bassin étanche d'une capacité de 1 850 m³ a été réalisé. Il a été autorisé dans le cadre du permis de construire délivré le 20/12/2024 (phase 1). En fonctionnement normal, les eaux pluviales y sont dirigées par gravité ; en cas d'incendie, la vanne de sortie est fermée afin d'assurer l'isolement du bassin.

Caractéristiques du bassin de confinement :

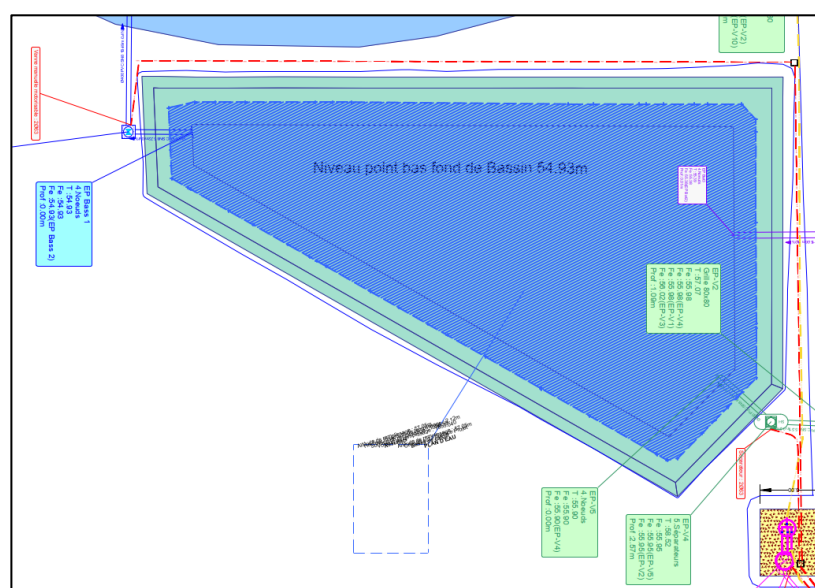
Niveau Dallage fini Babydrink : 61.25 NGF

Volume utile = 1 850 m³

NPHE Bassin = 57.05 NGF

Niveau fond de bassin = 54.93 NGF

Figure 17 : Bassin de rétention de 1 850 m³ créé à l'est du site



4/ Aménagement et exploitation du site

Horaires	Le site fonctionne actuellement en 3 postes (24h/24, 7j/7, 365 j/an). Les horaires et jours d'ouverture du site resteront inchangés.
Effectifs	Effectifs Lactinov/Babydrink début 2025 : 237/53 Effectifs cible projet extension : 248/108
Formation du personnel	Personnel formé aux risques spécifiques et aux règles de sécurité (exemple : formation aux matières dangereuses) et aux règles de sécurité ; exercices de sécurité réguliers Personnel équipé des EPI nécessaires
Procédures et consignes	Affichage des fiches de sécurité Consignes de sécurité générales (ex : interdiction de fumer) et procédure d'intervention durant les opérations de maintenance pour éviter toute source d'ignition Consignes d'urgence prévues (procédure et fiche réflexe)
Accès au site	Site clôturé Personnel présent sur le site en permanence. Contrôle de l'entrée du site.
Circulation sur le site	Application du code de la route : panneaux et signalisation mis en place et vitesse maximale autorisée. Plan de circulation mis en place sur le site. Consignes de déchargement des intrants et produits. Voies de circulation pour piétons.
Surveillance	Alarme anti-intrusion. Détection automatique incendie et avec report d'alarme sur téléphone.
Qualification des équipements	Equipements de sécurité selon les normes en vigueur. Installations et équipements régulièrement contrôlés et maintenus en bon état. Equipements vérifiés avant leur mise en service ; mis à la terre des équipements. Respect des normes ATEX en vigueur pour les équipements concernés.

5/ Moyens de prévention et d'intervention interne

L'ensemble de l'installation comprend un grand nombre de dispositifs de sécurité dont notamment des systèmes automatiques de mise en sécurité des équipements.

→ Se reporter à l'étude de dangers pour plus de précisions, chapitre 5.3 Mesures de sécurité et moyens de secours et d'intervention.

Figure 18 : Implantation des murs coupe-feu existant et projet (LAA)

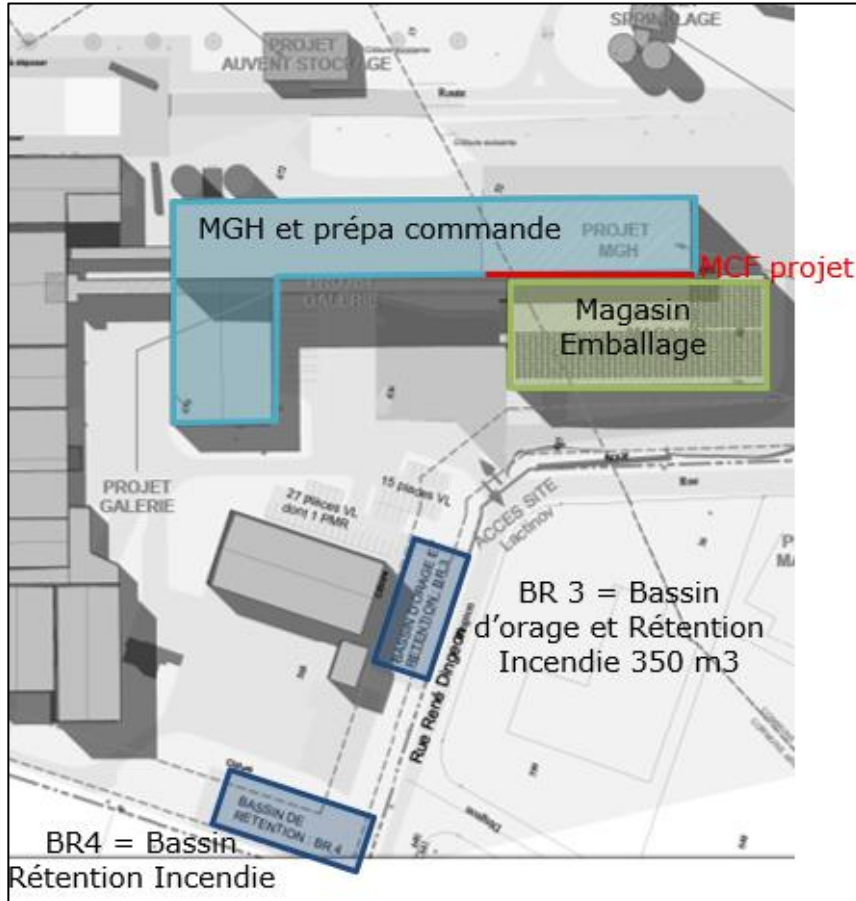
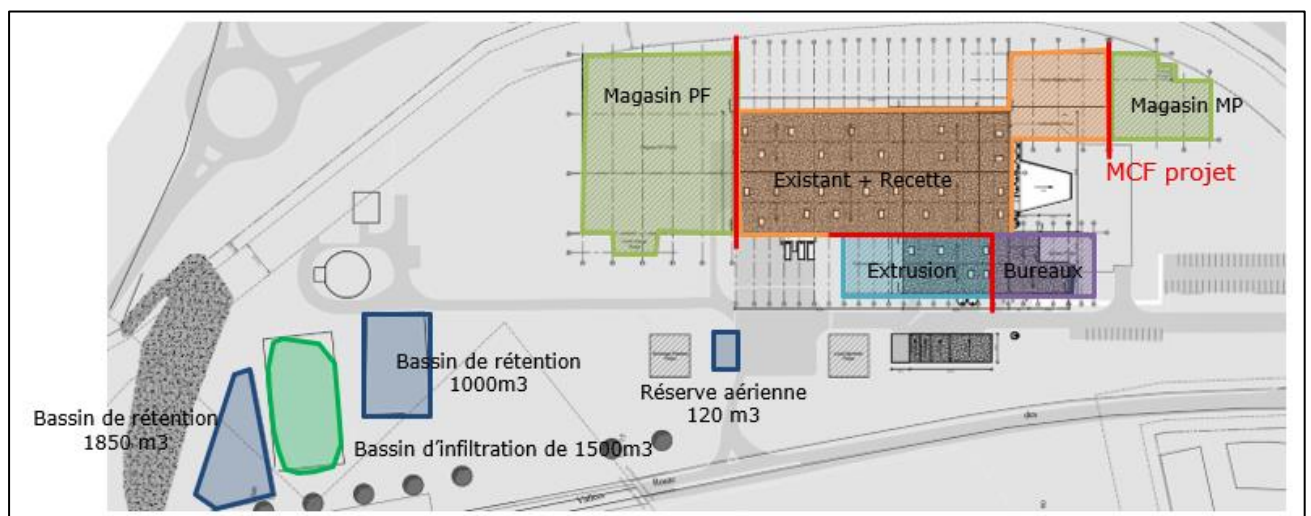


Figure 19 : Implantation des murs coupe-feu existant et projet (BBD)



5.1.1/ Besoins en eau d'extinction incendie

Les modifications apportées sur le site entraîneront une augmentation des stockages ainsi que des surfaces actives, nécessitant ainsi un redimensionnement des besoins en termes de ressources en eau incendie et des rétentions associées en cas de sinistre. Une première mise à jour a été effectuée dans le cadre du porter-à-connaissance déposé en décembre 2024, relatif à la Ligne de conditionnement 3.1, conformément à la méthode D9-D9A développée par le ministère de l'Environnement et de l'Énergie, et applicable dans le cadre de la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Une 2^{ème} mise à jour a été ensuite assurée pour prise en compte des modifications restantes dans le cadre du projet d'extension, faisant l'objet de la présente demande d'autorisation environnementale (DDAEU).

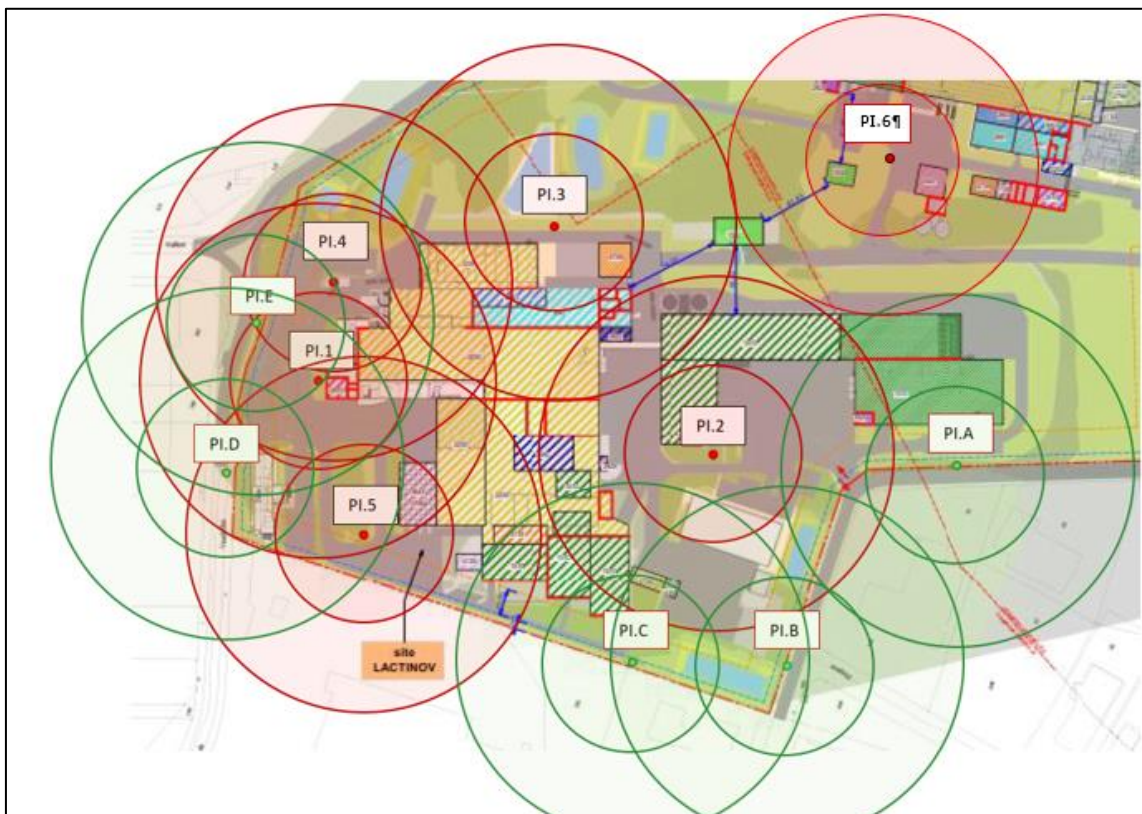
Le calcul des besoins en eau pour la défense extérieure contre l'incendie (D9) réalisés en lien avec les aménagements projetés sur les 2 sites ont conduit à des **besoins en eaux d'extinction incendie à hauteur de 390 m³/h pour LAA et 210 m³/h pour BBD.**

Le détail des calculs est présenté au sein de l'étude des dangers jointe en pièce n°6.

5.1.2/ Ressources en Einc

En termes de moyens d'intervention et de défense incendie on retiendra principalement, au droit du site LAA:

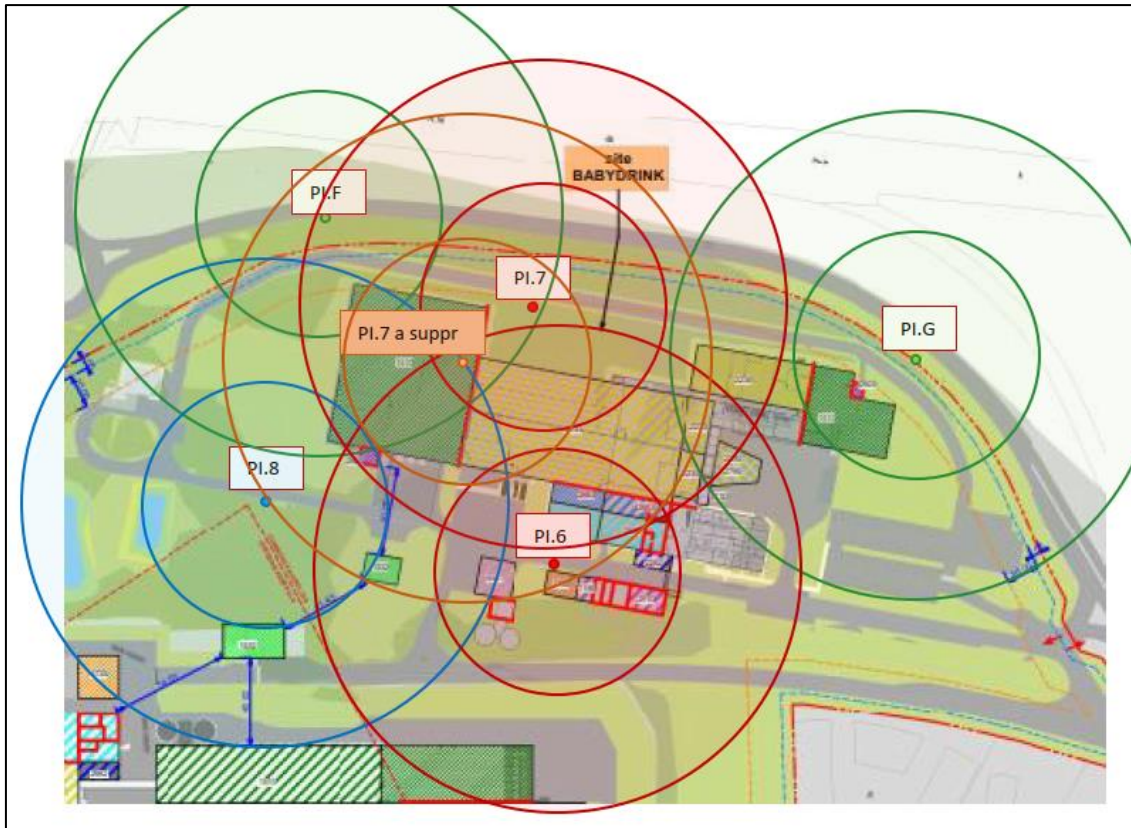
Figure 20 : Localisation des poteaux incendie au sein du site LAA



Chapitre 3 Présentation du projet

Au droit du site Babydrink, sont identifiés les poteaux incendie suivants :

Figure 21 : Localisation des poteaux incendie au sein du site Babydrink



Désignation des Poteaux Incendie (PI) LAA et BBD			
			MAJ: 15/10/2025
Inventaire des hydrants intérieurs			
Référence Interne PI	Localisation		Débit (m3/h) à 1 bar
PI n°1	Entrée 1 LAA - proximité chaufferie	LAA	99m3/h
PI n°2	Entrée 2 LAA - proximité bureaux expéditions LAA	LAA	76m3/h
PI n°3	Angle Sud/Est bâtiment L3.1	LAA	75m3/h
PI n°4	Proximité cuve azote LAA	LAA	75m3/h
PI n°5	Entrée 1 LAA - Terre plein central, face à la réception citernes	LAA	99m3/h (estimé)
PI n°6	Proximité groupes froids BBD	BBD	60m3/h
PI n°7	Angle Sud/Est bâtiment stockage Emballages et produits finis BBD	BBD	45m3/h
PI n°8	Proximité voirie de la STEP	BBD	60m3/h (estimé)
Inventaire des hydrants extérieurs utilisables			
Référence Poteau Incendie	Localisation		Débit (m3/h) à 1 bar
PIA	Rue René Dingeon (Face CEMP)	LAA	166m3/h
PIB	Rue René Dingeon (Face Est RAUX)	LAA	165m3/h
PI C	Entre Schlumberger et LAA	LAA	114m3/h
PI D	Route de Vauchelles - Devant le bâtiment administratif	LAA	167m3/h
PI E	Route de Vauchelles - Devant le parking personnel	LAA	168m3/h
PI F	Route des deux vallées - Nord/Est de BBD	BBD	165m3/h
PI G	Route des deux vallées - Sud/Est de BBD	BBD	165m3/h

Le fonctionnement de ces bornes incendie est vérifié par le gestionnaire du réseau VEOLIA.

LACTINOV

Le MGH et le magasin emballage sont défendus par :

- 3 poteaux incendie (PI n°2 / PI 6 (BBD) / PI A).
- 1 réserve d'eau aérienne de 840 m³.

Nota : La 2ème cuve aérienne est dédiée à la défense Sprinkler.

L'adduction d'eau potable étant commune aux trois poteaux, les débits ne peuvent pas être additionnés. Ainsi, le débit total disponible est de **166 m³/h** pour le PI A et de **420 m³/h** pour la réserve aérienne, soit un débit global pour LAA de **586 m³/h**.

BABYDRINK

Les nouveaux bâtiments Babydrink sont défendus par :

Zone	Stockage PF	Stockage MP	Labo + Recette + Existant	Bureaux	Extrusion
Poteaux incendies	PI.8, PI.F et PI.7	PI.G	PI.7, PI.G et PI.6	PI.6	PI.6
Réserve aérienne	1 réserve aérienne d'eau de 120 m ³ <i>Nota : la 2ème cuve d'eau aérienne est dédiée à la défense sprinkler</i>				

L'adduction d'eau potable étant commune à l'ensemble des poteaux, les débits ne peuvent pas être additionnés. Ainsi, le débit total disponible est de **165 m³/h** pour le PI F et de **60 m³/h** pour la réserve aérienne, soit un débit global pour BBD de **225 m³/h**.

Les réserves incendie aériennes seront équipées de raccords adaptés aux équipements des pompiers, permettant le remplissage des engins de secours du SDIS. De plus, des aires de stationnement conformes à la réglementation du SDIS, mesurant 4 x 8 mètres, seront matérialisées.